



SURCLASSEMENTS



DOUBLE SURCLASSEMENT

Avec un dossier de double-surclassement validé par la Commission Régionale Médicale :

- La joueuse U16F / U17F peut jouer en Senior F (dans la limite de trois joueuses U16F et de trois joueuses U17F pouvant figurer sur la feuille de match)
- Le joueur U17 peut jouer en Senior et le joueur U16 peut jouer en U19.



Il vous suffit de remplir un dossier de surclassement auprès d'un médecin généraliste qui effectuera les tests d'aptitudes physiques selon des critères médicaux déterminés par la FFF.

Ce dossier doit **OBLIGATOIREMENT** être accompagné d'un électrocardiogramme (ECG) qui peut être réalisé par un médecin généraliste ou un cardiologue.



Une fois le dossier dûment complété, celui-ci est à envoyer à l'adresse licences@lbfc.fff.fr.



A noter : le délai de traitement de la Commission Régionale Médicale n'est pas fixe, celui-ci peut donc varier de 1 à 2 mois à compter de la réception de ce dossier.